

Département
de l'Isère

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PRIMARETTE**

L'an deux mille vingt quatre, le 23 juillet à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de Primarette, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Serge MERCIER, Maire.

Nombre de conseillers : 12

Nombre de présents : 10

Etaient présents : MERCIER Serge, FAVRE-PETIT-MERMET Patricia, ROSTAING Jean-Pierre, CICOCELLA Sébastien, MONIN Florence, GAS Marcel HUBERT Régis, POURCHERE Jean-Daniel, ROMATIF Julien, GUERRERO Elisabeth

Absents excusés : GENTIL Dominique (pouvoir à ROMATIF Julien), FANJAT Pierre (pouvoir à MONIN Florence)

Date de la convocation : 17 juillet 2024

Secrétaire de séance : FAVRE-PETIT-MERMET Patricia,

Objet de la délibération : Subvention accompagnement MAM des Primaloups

Le maire informe l'assemblée qu'en raison d'une baisse d'activité suite à une réduction des effectifs, l'association MAM des Primaloups a demandé une aide financière à la commune.

Pour compenser ce manque à gagner, le maire propose de les aider en leur donnant, sous forme de subvention, 4 fois la somme de 250 €. Cette somme sera versée mensuellement d'octobre 2024 à janvier 2025.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte le versement de cette subvention par 10 voix pour, 2 voix contre et 0 abstention.

Ainsi fait et délibéré ce jour, le 23 juillet 2024

Le Maire,
Serge MERCIER

The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of Primarette, with the text 'MAIRIE DE PRIMARETTE' and '38' visible. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink.